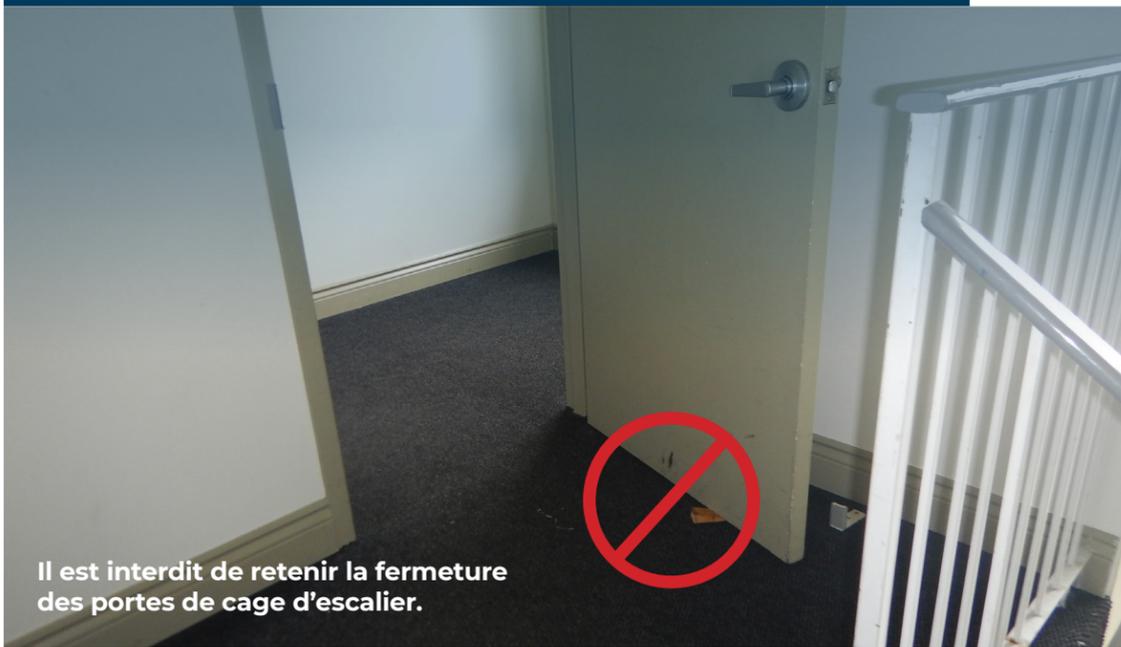


PENSONS PRÉVENTION

RESPONSABILITÉS DU LOCATAIRE POUR
OPTIMISER LA SÉCURITÉ DE TOUS

OPTIMISER LA SÉCURITÉ



Il est interdit de retenir la fermeture des portes de cage d'escalier.



LES PORTES DE CAGE D'ESCALIER

Les portes de cage d'escalier doivent être maintenues fermées en tout temps pour éviter la propagation de la fumée en cas d'incendie. Celles-ci doivent être munies d'un ferme porte et s'enclencher après chaque utilisation.



Les espaces communs ne doivent pas être encombrés afin de faciliter une évacuation en cas d'urgence.



LES ISSUES

Il est très important de ne pas encombrer les espaces communs, car, en cas d'urgence, cela pourrait nuire à une évacuation sécuritaire et rapide.



AVERTISSEUR DE FUMÉE

Changez la pile à tous les 6 mois ou au changement d'heure.

Avertissez le propriétaire lorsque l'avertisseur de fumée électrique ou à pile est défectueux ou âgé de plus de 10 ans.



COMMENT UTILISER UN EXTINCTEUR

1. Composez le 9-1-1
2. Retirez la goupille de l'extincteur
3. Prenez le boyau et dirigez-le vers la base des flammes
4. Appuyez fermement sur la manette de commande
5. Éteignez le feu en commençant loin (au minimum à 10 pieds) tout en vous rapprochant des flammes
6. Faites un mouvement de gauche à droite, à la base des flammes, en couvrant la largeur du feu
7. Après avoir utilisé un extincteur portatif, vous devez évacuer le bâtiment et attendre les pompiers, que l'incendie ait été maîtrisé ou non.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE **9-1-1**

Pour obtenir plus d'informations, contactez le Service de sécurité incendie et sécurité civile, au 819 477-8622, ou au prevention@drummondville.ca.

DRUMMONDville
Capitale du développement

